

COMMUNE DE REDESSAN

Registre des Délibérations du
conseil municipal

Séance du 07 mai 2024



| <i>Nombre de Membres</i> | |
|--|----|
| Membres afférents au Conseil municipal | 27 |
| Membres en exercice | 25 |
| Nombre de votants | 20 |

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt avril deux mil vingt trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Jumelage de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Benoît BAILLET, 1^{er} Adjoint

Présents : B. BAILLET, B. BEDOS, V. BOCCASSINO, C. CAVAILLES, A. COLSON, M. T. de GOULET, C. GLEIZES, F. MARECHAL, P. MEGE, J. L. MICHEL, V. PHILIPPE, O. ROMAN, R. SAINTOT, L. SAUD, B. TELLIER, C. VIGO

Pouvoirs :

G. HANQUILLE donne pouvoir à B. BEDOS

S. BONNET donne pouvoir à C. VIGO

G. MANCUSO donne pouvoir à O. ROMAN

E. FAUCHOUX donne pouvoir à J. L. MICHEL

Absents : F. AUTRAN, J. DE ALMEIDA, F. RICHARD – TRINQUIER, M. PEREDES, S. VEIGALIER

Secrétaire de séance : Valérie BOCCASSINO

Objet de la délibération : Remboursement de frais à une élue

Monsieur Le Rapporteur expose :

A l'occasion de la visite d'une délégation de Portarlington, commune jumelée avec Redessan, la commune a souhaité remettre à chaque visiteur un coffret composé de produits locaux.

Le fournisseur choisi n'acceptant pas les paiements par mandats administratifs, Madame BOCCASSINO s'est acquittée de la somme de 99.00 € pour ces achats. Il convient donc de lui rembourser le montant avancé.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : approuve le remboursement de la somme de 99.00 € à Madame Valérie BOCCASSINO.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fabienne RICHARD-TRINQUIER

Maire de REDESSAN



| <i>Publicité</i> | |
|----------------------|--|
| Date de publication | |
| Date d'affichage | |
| Date de notification | |